

Rabat le 27 juin 2014

Jumelage institutionnel ADEREE – ADEME – BMWi ...Clôture et perspectives

L'Agence Nationale pour le Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique organise le vendredi 27 juin, la cérémonie de clôture du jumelage institutionnel ADEREE - ADEME - BMWi, qui a été notifié en décembre 2011. Portant sur le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans le bâtiment résidentiel et tertiaire ainsi que dans l'industrie, le développement énergétique durable intégré au niveau des territoires, ainsi que des composantes transverses relatives à des activités d'études de marchés, de communication, de formation, et de sensibilisation, le Jumelage affiche aujourd'hui des résultats très satisfaisants. Cette cérémonie est l'occasion pour les trois partenaires de revenir sur les différents jalons d'un partenariat franco-germano-marocain enrichissant, dont une extension pour une seconde phase est en préparation.

Jumelage ADEREE ADEME BMWi : Un partenariat porteur de valeurs, des résultats encourageants

La cérémonie de clôture a été l'occasion pour les partenaires de revenir sur les réalisations majeures de leur collaboration, dont se félicite l'ensemble des parties prenantes. En effet, à l'issue de ce jumelage, les résultats sont encourageants, plus de 90% des missions prévues ayant été réalisées, et l'ensemble des résultats atteints, témoignant ainsi des excellentes capacités de gestion et d'intégration des équipes de l'ADEREE.

Grâce à ce jumelage, l'ADEREE a réussi le pari de sa restructuration dans le cadre d'un jumelage au dimensionnement ambitieux, et dispose aujourd'hui, 3 ans après sa création, des expertises requises dans des technologies de pointe au caractère évolutif, grâce à une montée en puissance remarquable de l'équipe existante, tant sur le plan technique que managérial.

Ainsi, l'ADEREE encourage l'utilisation de ce modèle de partenariat au sein du secteur public, puisqu'il amène une consolidation des compétences, et permet un développement continu de nos établissements publics et sociétés d'Etat.

Forte de l'appui de la délégation de l'Union Européenne, l'ADEREE prévoit une extension du Jumelage, qui vise à renforcer certains volets, comme le déploiement national de l'approche territoriale Jiha Tinou, et la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique, en particulier pour le transport et l'éclairage public.



A propos de l'ADEREE

Créée en 2011, dans le cadre de la stratégie énergétique du Maroc, l'ADEREE est une institution publique intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Force de proposition auprès des autorités en matière de lois et de normes relatives au secteur, designer, initiateur et pilote de programmes sectoriels intégrés, l'ADEREE est aujourd'hui classée parmi les 39 établissements publics stratégiques du Royaume.

L'ADEREE joue un rôle catalyseur dans le développement énergétique durable du Maroc et du continent africain, en promouvant la coopération sud-sud par un accompagnement d'aide à la décision de gouvernements africains, et la dynamisation des collectivités territoriales à travers l'accompagnement de décideurs locaux.

Aujourd'hui, avec plus de 300 millions de dirhams d'actif en gestion et 58 partenariats nationaux et internationaux, l'ADEREE a pu dédier aux ministères 5000 jours/homme d'accompagnement, proposer 125 mesures d'efficacité énergétique, former plus de 200 professionnels, accompagner 300 investisseurs, et sensibiliser trois millions de marocains.

www.aderee.ma

À propos de l'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr

A propos du BMWi : Ministère fédéral Allemand de l'Économie et de l'Énergie

La politique menée par le Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie a pour objectif premier de créer en Allemagne les conditions nécessaires pour générer une prospérité économique générale profitant à l'ensemble des citoyens et de poser les fondements d'un système économique moderne.

Ministère clé en matière de politique énergétique, le ministère de l'Économie et de l'Énergie s'est fixé les objectifs suivants : **rentabilité** (des structures d'économie de marché et le jeu de la concurrence constituent les meilleures conditions pour garantir la fourniture et l'utilisation économiques et efficaces de l'énergie), **sécurité de l'approvisionnement** (Garantir en permanence une offre suffisante de produits énergétiques divers pour répondre à la demande en énergie) et **performance environnementale** (Une exploitation des ressources naturelles aussi écologique que possible)

